



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DU BAS-RHIN

Maison Départementale des Sports, 4 rue Jean Mentelin
B.P. 95028 67035 -STRASBOURG CEDEX 2

Niederbronn le 28/07/2009

A l'attention des Présidents(tes)
des clubs du Bas-Rhin

Objet : Centre d'Entraînement Départemental Jeunes

Madame, Monsieur,

Après quelques années d'absence, en réponse à la demande de quelques jeunes Archers et Présidents de club, le Centre d'Entraînement Départemental (CED) du Bas-Rhin sera remis en place dès septembre prochain.

Pour faciliter l'accès à un maximum de 12 jeunes archers, garçons ou filles, nous proposons :

- Des entraînements le **mercredi après-midi**.
(Horaire à définir en fonction de la disponibilité des salles).
- **Deux sites d'entraînement** afin de limiter les déplacements :
 - Un au nord du Bas-Rhin,
 - Un au sud de Strasbourg.
(Si vous disposez d'une salle de tir accessible le mercredi après-midi, merci de me le faire savoir).
- Les catégories acceptées : de **benjamin à junior** possédant leur propre matériel.
- Les archers intégrant le CED s'engagent pour une saison sportive complète et seront tenus de participer à un **minimum de 3 concours en salle et à 3 FITA extérieurs. Il leur sera également demandé de participer aux Championnats Départementaux et Régionaux.**
- Une participation financière de 120 euros sera demandée à chaque archer intégrant le CED pour couvrir les frais d'encadrement et le coaching sur 2 des 6 concours obligatoires.
- L'encadrement sera effectué par moi-même, sous l'égide du Comité Directeur du CDTA 67

Vous trouverez ci-joint une lettre à diffuser à tous vos jeunes archers pouvant être intéressés ainsi qu'un coupon réponse à me retourner.

En vous remerciant d'assurer une large diffusion de ces informations auprès de vos membres.

N'hésitez pas à me contacter pour m'informer des disponibilités de vos salles.

Mes salutations les plus sportives.
Robert Bischoff
Agent de développement CDTA67



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DU BAS-RHIN

Centre d'Entraînement Départemental

Jeune archer,

Tu es libre le mercredi après-midi et tu as envie de te perfectionner pour évoluer vers la compétition ou en compétition, tu possèdes ton propre matériel (arc classique ou arc à poulie), alors tu peux faire partie du Centre d'Entraînement Départemental qui aura lieu le mercredi après-midi, dès la rentrée prochaine.

2 sites seront proposés :

1. L'un au nord du département.
2. L'autre, au sud de Strasbourg ou à Strasbourg.

En fonction de la disponibilité des salles, les entraînements auront lieu :

soit en alternance sur chacun des deux sites,
soit la saison salle sur un site et la saison extérieure sur l'autre site.

Dès que les lieux d'entraînement seront connus, tu en seras informé par email (adresse à indiquer dans le coupon réponse).

Qu'est-ce que le Centre d'Entraînement Départemental ?

Le CED permet aux meilleurs jeunes archers du département, garçons et filles, de se retrouver et de s'entraîner dans le but de progresser techniquement et mentalement.

Les séances d'entraînement sont planifiées individuellement en fonction des capacités techniques et des objectifs de chacun pour permettre une préparation sereine à la compétition.

L'entraînement est encadré par Robert Bischoff, cadre technique du CDTA 67.

Le tarif est de 120 euros. Il comprend le suivi technique, physique et mental de l'archer pendant 25 séances de 3 heures, ainsi que le suivi (coaching) lors des Championnats Départementaux Jeunes salle (2x18m) et FITA (2x70m, 2x50m, 2x30m selon les catégories).

Si tu es intéressé(e) par ces entraînements qui se dérouleront hors vacances scolaires, entre septembre 2009 et juin 2010, inscris toi au moyen du coupon joint.

Les dates exactes d'entraînement te seront communiquées ultérieurement.

Coupon réponse à renvoyer à :

Robert Bischoff
4, rue des poiriers
67110 Niederbronn les bains
Email : cadre67@cdta67.fr
Téléphone : 06 69 94 79 83

NOM : Prénom

Adresse postale :

Adresse Internet :

CLUB : Téléphone :

Catégorie : Nb d'années de tir à l'arc :

Désire participer au Centre d'Entraînement Départemental organisé par le CDTA 67

.

Je m'engage :

- à suivre toutes les séances d'entraînement (25 au total) ;
- à prévenir mon entraîneur en cas d'indisponibilité ;
- à participer à 3 compétitions salles minimum, au Championnat Départemental (24 janvier 2010 à Herrlisheim), au championnat Régional (7 février 2010 à Volgesheim) ;
- à participer à 3 compétitions extérieures (FITA) dont les Championnats Départementaux.et Régionaux (dates non connues à ce jour).

Signature de l'archer :

Signature des parents :

Je joins un chèque de 120 euros à l'ordre du CDTA67 (qui sera encaissé fin novembre).